

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 à 18h00 (salle 101)**Etaient présents**

<b>Nom – Prénom</b>	<b>Qualité</b>	
<b>Membres siégeant avec voix délibérative</b>		
Brigitte Proucelle ou Mark Alexander Shreiweiss	Conseillère de coopération et d'action culturelle Attaché de coopération éducative	✓
Philippe Courjault	Proviseur	✓
Pascaline Gaussoit	Proviseure adjointe	✓
Rachid Salama	Directeur administratif et financier	✓
Pascal Adam	Directeur primaire	✓
Stéphanie Galoche	Directrice PVE	✓
Paul Ravenscroft (T)	Représentants des personnels enseignants	✓
Fatmé Daher (S)		✓
Myriam Holowka (S)		
Sophie Cathelineau (T)		
Hervé Daubard (T)		
Catherine Mirmiran (T)		✓
Thomas Collin-Lange (S)		✓
Radia Fanous (T)		Représentants des personnels non enseignants
Ginette Secours (S)		





Aline Dimitri (T)	Représentants des parents	
Anyès Babillon (T)		✓
Sherine Nahmias (T)		✓
Anne-Sophie Belzile (T)		✓
Céline Mavounza (S)		
Geneviève Bernatchez (S)		
Philippe Ngassam (S)		✓
Marta Lamosova (S)		
Morgan Lasalle (T)		Représentants des élèves
Mélissa Sum-Wah (S)	✓	
<b>Membres siégeant avec voix consultative</b>		
Sangita Kamblé	Présidente du conseil d'administration	✓
Pierre Danten	Trésorier du conseil d'administration	✓
Marc-Albert Cormier	Conseillers consulaires	
Daniel Brignoli		
Francine Watkins représenté par Yann Alexandre Girard		✓
Kareen Guida		





## Ordre du jour

### 1. Points présentés pour adoption

1.1 Adoption de l'ordre du jour

1.2 Adoption du compte rendu de la séance du 12 juin 2019 – [Annexe 1](#)

1.3 Projets 2019/2010

- Festival du film de Sundance
- Voyage à New York des 3<sup>ème</sup>
- Projets EPS

1.4 Ouverture d'une section internationale

1.5 Plan de formation continue 2019/2020

- [Annexe 2](#) : Compte rendu de la cellule de formation continue du 16 septembre 2019
- [Annexe 3](#) : plan de formation continue au 1<sup>er</sup> octobre 2019

### 2. Points présentés pour avis

2.1 Modification de la carte des emplois

2.2 Simplification des autorisations parentales pour les sorties sans frais et dans le temps scolaire

### 3. Points présentés pour information

1.1 Bilan de la rentrée

- Effectifs : [annexe 4](#)
- Personnels : [annexe 5](#)

1.2 Perspectives 2020/2021

1.3 Suivi des projets

- Projet d'établissement
- Professionnalisation de la structure

1.4 Composition du conseil pédagogique – [Annexe 6](#)

### 4. Questions diverses

4.1 Organisation des nuitées lors des voyages scolaires





Le proviseur constate que 19 personnes sont présentes (16 votants). Le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte à 18h00.

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et adresse un mot de bienvenue à :

- M. Mark Alexander Shreiweis, attaché de coopération éducative, qui succède à Xavier Moquet et qui siège au titre du SCAC
- M. Pascal Adam, directeur primaire, qui succède à Stéphane Begnis.

Le secrétariat de séance est confié à M. Adam, directeur primaire, et le secrétariat adjoint à Mme Babillon, représentante des parents.

Le compte-rendu de séance sera transmis au secrétaire-adjoint pour relecture et correction, avant diffusion pour information. La validation de ce compte-rendu interviendra au début de la prochaine séance.

Le proviseur présente les grandes lignes du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger :

- Doubler d'ici 2030 les effectifs dans les lycées français à l'étranger
- Budget supplémentaire de 25 M€ pour financer ce plan
- Augmentation du nombre de détachements par le MENJ
- Renforcement de la formation continue et initiale avec la création d'un institut régional de formation dans chaque zone de mutualisation
- Création de formations diplômantes d'enseignement à l'étranger
- Création d'une marque EFE

## 1. POINTS POUR ADOPTION (VOTE)

### 1.1. Adoption de l'ordre du jour

Le proviseur lit l'ordre du jour et propose d'inclure :

- Une présentation des projets EPS dans le 1.3 (demande reçue très tardivement)
- Une proposition de simplification des autorisations parentales pour les sorties sans frais et dans le temps scolaire (point 2.2)
- Une discussion autour de l'organisation des nuitées en question diverse

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
<b>Décision :</b>	L'ordre du jour est adopté.	





### 1.2 Approbation du compte rendu de la séance du 12 juin 2019 – Annexe 1

Le proviseur remercie les secrétaires pour leur efficacité dans la rédaction du compte rendu de la séance du 12 juin et propose de l'adopter :

<b>Pour :</b>	16	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions:</b>	0
<b>Décision :</b>	Le compte rendu de la séance du 12 juin 2019 du conseil d'établissement est adopté.				

### 1.3 Projets 2019/2020

Le proviseur présente les projets suivants qui n'avaient pas pu être présentés au conseil au mois de juin ou dont la décision avait été reportée.

Il rappelle l'objectif qui doit être atteint cette année de présenter au conseil de juin l'intégralité des projets de voyages et de sorties pour l'année scolaire suivante. Cette année est une année de transition.

#### Projets présentés

- **Sundance Festival**

Destiné aux élèves d'option et de spécialité CAV, le projet concerne 16 élèves. Le montage de l'organisation à un coût raisonnable s'avère très difficile à atteindre et aucune solution à moins de 2000\$ par élève n'est opérationnelle. Ce voyage durerait 6 à 7 jours.

Un échange est engagé : il est centré sur la pertinence et la légitimité de demander aux parents des élèves d'option et de spécialité CAV une participation maximale de 2000 CAD pour un projet relevant d'un choix d'enseignement qui par conséquent, ayant un caractère obligatoire, devrait être intégré dans le budget pour projets du lycée.

Mme Daher souligne l'investissement des élèves en CAV depuis la seconde et que ce genre de projets pourrait s'avérer le paroxysme de 3 années de travail en CAV.

Le proviseur rappelle toutefois que lycée n'a pas les moyens de prendre en charge ce surcoût de 32 000 CAD.

Le débat se poursuit autour des thématiques suivantes :

- L'information donnée aux familles et les très probables difficultés financières que ce projet pourrait engendrer chez certaines d'entre elles.
- La possibilité de fixer un coût limité aux projets présentés.
- La possibilité que certains coûts soient liés à certaines activités.
- La nécessité de privilégier des actions avec des partenaires locaux.

Le proviseur précise que d'une part le financement des projets manque encore de clarté et qu'il est difficile de connaître précisément la part de financement des familles et que d'autre part le lycée n'a pas encore l'aisance financière pour financer tous les projets proposés même si 300 000 CAD ont été affectés aux crédits et projets pédagogiques pour 2019-2020.

<b>Pour :</b>	4	<b>Contre :</b>	9	<b>Abstentions :</b>	3
<b>Décision :</b>	Le projet de participation au festival de Sundance n'est pas accepté.				





- **Voyage à New York des 3<sup>èmes</sup>**

Destiné aux élèves de 3<sup>ème</sup>, ce voyage se déroulerait à la fin de l'année scolaire après les examens du brevet et doit permettre de récompenser une promotion particulièrement agréable et soudée.

La participation maximale des familles pour cette sortie de 3 jours est fixée à 600\$.  
Ce projet est à l'initiative des élèves et il est soutenu par les 3 professeurs concernés.

<b>Pour :</b>	13	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions :</b>	3
<b>Décision :</b>	Le projet de voyage à New York est adopté. La participation maximale des familles est fixée à 600CAD				

- **Projets EPS**

Mme Mirmiran, professeure d'EPS, présente les projets de voyage soumis par l'équipe d'EPS :  
**En 6<sup>ème</sup> : Sortie à la base de plein air de Mont tremblant - 80 élèves – 400\$ par élève**

<b>Pour :</b>	16	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions :</b>	0
<b>Décision :</b>	Le projet de sortie à la base de plein air de Mont tremblant est adopté.				

**En 5<sup>ème</sup> : Sortie à la base de plein air des Laurentides - 65 élèves – 200\$ par élève**

<b>Pour :</b>	16	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions :</b>	0
<b>Décision :</b>	Le projet de sortie à la base de plein air des Laurentides est adopté.				

**En 5<sup>ème</sup> : compétition de football jeux Fasny de New York - 20 élèves – 1150\$ par élève**

<b>Pour :</b>	12	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions :</b>	4
<b>Décision :</b>	Le projet de compétition de football jeux Fasny à New York est adopté.				

**En Seconde : participation aux jeux internationaux de la jeunesse (JIJ) à Chicago - 8 élèves – 1320\$ par élève**

Ce projet est à l'initiative de AEFÉ qui contribue au financement du projet sous la forme d'une subvention de 80,000€ à l'établissement organisateur.

<b>Pour :</b>	12	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions :</b>	4
<b>Décision :</b>	Le projet de participation aux jeux internationaux de la jeunesse (JIJ aefe) à Chicago est adopté				

*M. Ravenscroft demande s'il existe une liste dans laquelle sont comptabilisés tous les frais associés aux sorties pour lesquelles on demande une participation aux familles ?*





M. Courjault répond que le lycée ne demande une participation aux familles que pour les séjours avec nuitées. Ce document est en cours d'élaboration et sera effectif pour la rentrée prochaine.

#### 1.4 Ouverture d'une section internationale

Le proviseur présente au conseil le projet d'ouverture d'une section internationale américaine à la rentrée 2020 pour tenir compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique des langues telle qu'elle figure dans le projet d'établissement.

Une demande de dérogation a été déposée au service pédagogique pour rendre le dossier finalisé avant le 7 octobre.

Les niveaux concernés sont :

- L'école élémentaire
- Les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
- La classe de Seconde

Il n'y aurait pas de classe SI/OIB, mais des élèves de chaque classe regroupés à certains moments de la semaine.

Le parcours SI ainsi créé serait l'un des trois parcours proposés aux élèves :

- PARLE, avec un enseignement renforcé en anglais sous la forme de DNL et la valorisation au niveau du diplôme du baccalauréat
- Section internationale avec la passation du DNBi et de l'OIB (langue et littérature)
- LV2 orientale dès la 6<sup>ème</sup> et section orientale en lycée

Le proviseur précise qu'il ne s'agit pas d'une filière élitiste puisque les élèves sont issus des différentes classes. Le parcours se veut souple : un élève peut en sortir puis y revenir au cours de sa scolarité.

Les horaires d'enseignement en anglais dans le cadre de la SI doivent être les suivants :

##### **À l'école primaire :**

- au moins 3h hebdomadaires

Aucune modification n'aura lieu dans les classes élémentaires du lycée Claudel car actuellement l'enseignement de l'anglais est déjà de 3h en CP et CE1 et 3h45 en CE2, CM1 et CM2.

##### **Au collège :**

- 4h en langue et littérature de langue anglaise s'ajoutant aux horaires d'enseignement normaux de l'anglais ;
- la moitié de l'horaire d'enseignement de l'histoire-géographie en anglais.

##### **Au lycée :**

- 4h en langue et littérature de langue anglaise s'ajoutant aux horaires d'enseignement normaux de l'anglais ;
- 2h en langue anglaise s'ajoutant aux 2h en langue française pour l'enseignement de l'histoire-géographie.

La section internationale doit :

- valoriser les compétences linguistiques de nos élèves ;





- permettre d'obtenir une certification reconnue dans tous les établissements français ( de France et de l'AEFE) ;
- favoriser la mobilité de nos élèves au sein du réseau des établissements AEFE ;
- accroître l'attractivité du lycée Claudel.

Comme pour les autres options proposées par le lycée, les frais de scolarité seront sans surcoût pour les familles. M. Colin-Lange souligne cependant que les élèves en section internationale aurait plus d'heures d'enseignement de langue en anglais qu'en français.

<b>Pour :</b>	14	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions :</b>	2
<b>Décision :</b> Le projet d'ouverture d'une SI américaine est adopté.					

### **1.5 Plan de formation continue – Annexe 2 et Annexe 3 :**

La publication d'un plan de formation continue qui concerne tous les personnels est l'un des objectifs liés au projet d'établissement.

De gros efforts budgétaires (augmentation de 10 000 CAD pour un budget de 90 000 CAD) ont été réalisés pour dimensionner les budgets au niveau des besoins de l'établissement et il faudra continuer dans cette direction.

Le plan de formation sera complété au fur et à mesure que les formations locales auront été identifiées.

<b>Pour :</b>	16	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions :</b>	0
<b>Décision :</b> Le plan de formation continue est adopté.					

## **2. POINTS POUR AVIS (VOTE)**

### **2.1 Évolution de la carte des emplois des personnels détachés**

Le proviseur propose de ne pas faire évoluer la carte des emplois de personnels détachés et de préserver la stabilité pour l'année scolaire 2020-2021 à ce stade.

<b>Pour :</b>	16	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions :</b>	0
<b>Décision :</b> Le conseil d'établissement émet un avis positif à la proposition de ne pas modifier la carte des emplois résidents.					

### **2.2 Simplification des autorisations parentales pour les sorties sans frais et dans le temps scolaire**

Madame Gaussot, proviseure adjointe, présente la proposition suivante :

Les sorties scolaires qui sont organisées sur le temps scolaire et qui ne donnent pas lieu à une participation des familles ne font plus l'objet d'une autorisation spécifique de la famille, mais d'une information à la famille.







Les sorties avec nuitée ou avec une participation des familles feront toujours l'objet d'une autorisation de sortie sous Pronote.

Le directeur du primaire rappelle que toute activité sur le temps scolaire - dont les sorties - est obligatoire donc la demande d'autorisation parentale ne devrait pas être nécessaire : les parents sont seulement informés.

La question de la législation canadienne sur ce sujet est posée.

Une autorisation en début d'année scolaire pour l'ensemble des sorties est proposée.

Décision est prise de simplifier la procédure au retour des vacances de la Toussaint. Une information claire et précise sera transmise aux familles.

<b>Pour :</b>	16	<b>Contre :</b>	0	<b>Abstentions :</b>	0
<b>Décision :</b>	Le conseil d'établissement émet un avis positif à la proposition de simplification de l'organisation des sorties sur le temps scolaire, sans nuitée ni participation financière des familles.				

### 3. POINTS POUR INFORMATION

#### 3.1 Bilan de la rentrée

Le proviseur présente le tableau des effectifs de la rentrée ainsi que l'organigramme du lycée.

L'augmentation des effectifs est une bonne nouvelle sachant que l'environnement d'Ottawa est plutôt favorable en ce moment. De nouvelles familles s'installent et font confiance au lycée Claudel pour la scolarisation de leurs enfants. On voit une structure qui se stabilise.

Au niveau des personnels, le défi du recrutement a été relevé et toutes les équipes doivent en être remerciées. Une seule personne manque encore à l'appel : un ou une conseiller(e) d'orientation.

Le service administratif a été très largement renouvelé.

#### 3.2 Perspectives 2020/2021

L'établissement se fixe des objectifs volontairement en croissance l'année prochaine, en particulier dans les petites classes avec 18% de croissance en maternelle soit 24 élèves par classe.

Le nouveau site internet, la communication, le projet d'établissement, les aménagements des locaux, la formation des personnels, le renforcement de la structure administrative... tout doit contribuer à mettre le lycée sur la voie des 1250 à 1300 élèves.

L'objectif pour la rentrée prochaine est d'accueillir 975 élèves, soit 30 élèves de plus qu'à la rentrée 2019.

#### 3.3 Suivi des projets

1. Le proviseur indique que le projet d'établissement est en cours de validation auprès de l'AEFE.

La prochaine journée pédagogique donnera lieu à un travail collectif autour :

- De l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers
- De la politique des langues

2. Monsieur Salama fait un point d'étape sur le projet de professionnalisation de la structure présenté en juin.





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale  
d'Ottawa



aeфе

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

### **3.4 Composition du conseil pédagogique - Annexe 6**

Il s'agit d'une information au conseil.

## **4. QUESTIONS DIVERSES**

### **5.1 Organisation de l'hébergement des élèves lors des sorties avec nuitée**

Le proviseur engage une discussion sur les modalités d'hébergement lors des sorties avec nuitée et la pratique courante de faire dormir deux élèves dans le même lit afin d'économiser sur les coûts du voyage.

Il sera nécessaire d'avoir un avis juridique sur la question et par conséquent une connaissance des enjeux légaux. À terme il s'agira de définir une politique claire sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur remercie les membres et lève la séance à 20h30.

Le secrétaire,

Pascal Adam

La secrétaire adjointe,

Anyès Babillon

Le proviseur,

Philippe Courjault

#### **Dossier suivi par :**

Ginette Secours

*Secrétaire de direction*

[secretaire.direction@claudel.org](mailto:secretaire.direction@claudel.org)

Tel : (1)613-733-8522 poste 605

**Référence(s) :** G:\Drive partagés\Instances - Séances\Conseil d'établissement\Séance du 2019-10-01\2019-10-01 Compte rendu.docx

